

Le sept mai deux mille quinze, le conseil municipal de CHELIEU s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Max GAUTHIER, Maire.

Présents : Max GAUTHIER, Bernard GONIN, Véronique GANDIT, Michel EMMENDOERFFER, Jean-Luc GUILLAUD, Gilles REBRION, Patrice DUBOSC, Patrick SERVOZ, Fabienne MANON, Christiane FUZIER, Murielle COLLET-BEILLON, Etienne GUILLAUD-ROLLIN

Absents, Excusés : Gilles LEHMANN donne pouvoir à Max GAUTHIER, Delphine TEILLON-ROJON, Martine GERMAIN

Secrétaire de séance : Madame Véronique GANDIT

Approbation du compte-rendu de la dernière séance.

1 . Accessibilité des bâtiments publics aux handicapés

Monsieur le Maire explique la définition des termes PAVE : Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces Publics et ADAP : Agenda d'accessibilité.

Il est précisé que dans les deux cas, un diagnostic est nécessaire en vue de voir les travaux à réaliser pour ces accessibilités. Ces travaux doivent être effectués dans les 3 ans à venir. Le conseil doit délibérer pour approuver la mise en place de ces études et des travaux à venir. Approuvé à l'unanimité. Délibération N° 2015-05-02.

Il est donné lecture d'un devis de la Ste DEKRA en vue de la réalisation de ce diagnostic qui s'élève à un montant de 1 010 € HT. Le conseil est d'accord pour lancer le diagnostic et ainsi de signer le devis.

2 - Bâtiments

-WC publics :

Monsieur GONIN expose le devis de VEYRIBAT pour l'étude de la rénovation des toilettes publiques de la mairie. La rénovation devra intégrer la mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Devis d'un montant de 1 350 €TTC. Le conseil donne un avis favorable.

Maison pour tous

Compte-rendu des travaux. Monsieur GONIN explique que le gérant de l'entreprise CUMIN, électricité, cesse son activité pour prendre sa retraite. Il propose de prendre la société GBE pour reprendre le chantier. Le conseil municipal doit délibérer pour savoir s'il souhaite accepter le transfert sans devoir effectuer un nouvel appel d'offres pour le lot électricité. Le conseil est d'accord à l'unanimité. Délibération N° 2015-05-01

Le carrelage est en cours, les travaux de peinture vont commencer.

Un devis a été demandé à l'entreprise DPI pour les extincteurs et le plan d'évacuation. Devis d'un montant de 577.91 € TTC. Accord du conseil.

Groupe scolaire

Le diagnostic amiante est en attente.

5. Voirie

Monsieur Gilles REBRION, fait part des montants concernant les travaux de voirie. Certains montants ne sont qu'indicatifs. Abords Maison pour Tous : 40 000 €, Chemin du Clos 17 859 €, chemin de l'ancienne mairie en attente.

Tous ces travaux entreront dans la dotation de la COMMUNAUTE de COMMUNES.

Concernant les petits travaux, les cantonniers de la communauté de communes sont de moins en moins disponibles.

Le fauchage doit débuter le 20.05.2015. C'est Michel RITTER qui doit l'effectuer sur la commune.

6- Ecole

Le conseil décide que les enfants qui ne participent pas aux TAP mais sont sous la surveillance du personnel communal seront considérés en garderie périscolaire et que les heures seront facturées aux tarifs en vigueur.

Un courrier sera envoyé aux parents dès la semaine prochaine.

7- PLU

La prochaine réunion aura lieu le 12 mai 2015.

8- CR DIVERS

Mme TARTAIX Marion est intéressée par une formation BAFD. Avis favorable
CISPD (conseil intercommunal de santé et de prévention de la délinquance): Un rendez-vous a eu lieu avec
Mr Alain VINCENT, coordinateur CISPD. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la communauté de communes.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au jeudi 25 Juin 2015 à 20 h 30.